

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

VILAYA D'ELKANTARA
DAIRA D'ELOUTAYA
COMMUNE D'ELOUTAYA

L'Immatriculation Fiscale de L'APC:098407195083709

N°: 06 /B.M.P/2026

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°:07/B.M.P/2026**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de la commune d'Eloutaya informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°:07/B.M.P/2026 paru dans les journaux nationaux :«الوسيط المغربي» en date du :28/04/2026 et «DK NEWS» en date du:28/04/2026, après l'évaluation des offres techniques et financières selon les critères exigés dans le cahier des charges,l'attribution provisoire sera comme suit:

N°	Désignation de l'opération	Soumissionnaire retenu	L'immatriculation Fiscale	Montant de l'offre financière après vérification (DA)	Délai de réalisation	Critère de choix
01	Suivi et Réalisation d'une cantine scolaire à l'école Aboud Lakhdar Ben Messaoud Eloutaya(Lot :Réalisation)	SARL BATI Elfadjr Construction Gérant :Cheddad Yahia Setif	002519009642183	15.373.007.27	04 Mois	Qualifié Techniquement et offre moins disante

- Tout soumissionnaire peut se rapprocher du bureau des marchés Publics de l'APC d'Eloutaya,au plus tard trois(03)jours à partir de la première parution de cet avis sur l'un des quotidiens nationaux et BOMOP afin de prendre connaissance des resultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière.
- Tout recours devrait être adressé à la commission des marchés dans un délai de 10 jours à partir de la première parution de cet avis, et ce en application de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

El-outaya :.....

Le président de l'A.P.C